Questions fréquentes

Production biologique animale: quelle(s) garantie(s)?

L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et de l'organisation sociale en milieu rural. Elle vise à maintenir un très bon équilibre entre le sol, la plante et l'animal et à nous offrir, de cette manière, des produits de haute qualité.
Toute production de l'agriculture biologique est réglementée par un cahier des charges. En ce qui concerne les productions animales, les règles sont des plus sévères.
L'exploitation est nécessairement liée au sol, elle doit avoir des surfaces pour épandre les effluents d'élevage et le nombre 'animaux est restreint. Les aliments du bétail sont composés de fourrages biologiques (e.a. cultivés sans pesticides ni fertilisants chimiques) et proviennent de l'exploitation même. Les races rustiques, bien adaptées à leur milieu et plus résistantes aux maladies sont privilégiées.
L'homéopathie et la phytothérapie sont préférées en cas de maladie, l'utilisation de médicaments de synthèse est limitée. Le bien-être des animaux est essentiel: ceux-ci doivent disposer de suffisamment d'espace pour se déplacer, se reposer ou se nourrir. Les bâtiments d'élevage doivent être correctement aérés et offrir assez de lumière naturelle.
Pour la reproduction, la monte naturelle est souhaitée et le vêlage par césarienne est évité autant que possible. Des organismes indépendants assurent le respect du cahier des charges à chaque étape de la filière (élevage, transport, abattage...). Des contrôles ont lieu au minimum une fois par an et sont complétés par des visites inopinées. La qualité des produits biologiques est donc bien garantie. Vous reconnaîtrez facilement ces produits grâce à leurs logos.

Des questions sur les produits biologiques? Contactez l'asbl Biogarantie
http://biogarantie.be/